

D'avantage d'espace aux cours d'eau pour plus de sécurité



Département de la mobilité,
du territoire et de l'environnement

Departement für Mobilität,
Raumentwicklung und Umwelt

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



La Navizence à Mission avant et après la crue du 2 juillet 2018

Quelles réponses apporter aux déficits actuels ?

Chaque crue mémorable aboutit au même constat: l'espace laissé aux flots torrentiels cause bien souvent des débordements qui engendrent des pertes socio-économiques. Et l'on se promet d'agir rapidement avant que le temps n'efface la mémoire. Mais la réflexion spatiale et l'adaptation des usages prend son temps. La prise de conscience des risques naturels et des modifications territoriales dès la planification permet de récolter des projets mûrs et de diminuer notablement notre vulnérabilité.

Au fil de notre histoire, les cours d'eau ont vu leur place et leur débit usuel s'amenuiser. A l'inverse, les crues dommageables ont augmenté depuis une trentaine d'années. Les précipitations diluviennes peuvent régulièrement mener à des catastrophes sur un territoire de

plus en plus intensément bâti ou cultivé. En Suisse, les autorités fédérales et les spécialistes métier ont bien saisi cette réalité traduite dans la législation de référence en 1991.

Qu'il s'agisse de précipitations de longue durée ou de tempétueux orages, l'entier du canton est concerné. Dans ces moments de tension, la réactivité de tous les acteurs est sollicitée. Si l'organisation d'urgence fonctionne plutôt bien, elle ne suffit pas à préserver nos écosystèmes vitaux. Une fois le diagnostic posé, place à l'intervention: éloignement ou adaptation du bâti, élargissement et mise à ciel ouvert des cours d'eau, création de zones de transition et de rencontre entre les espèces. Fleuve, rivière, torrent, ruisseau ou canal, un cours d'eau ne se résume pas à de la plomberie stérile.

Repenser nos aménagements – Place aux cours d'eau !



La Morge à Conthey-Sion, endiguement étroit



Grand Canal de la Rèche revitalisé

Au fil des années, la culture intensive des coteaux et les coupes rases systématiques de la végétation de berges ont eu raison de la vie sur les rives là où il en restait. Les endiguements abrupts hérités du passé (Vièze, Dranse, Salentse, Lizerne, Morge, Borgne, Lienne, Turtmanna, Saltina, etc.) sont autant d'espaces riverains sacrifiés par manque de recul sur les conséquences. Plus du quart du réseau hydrographique principal est en mauvaise santé physique. Son linéaire est entrecoupé de plusieurs centaines d'ouvrages qui sont autant de barrières à la faune aquatique et riveraine. La biodiversité en souffre. De surcroît le public ne peut accéder que très difficilement à l'eau, que ce soit pour les loisirs ou simplement pour profiter d'un peu de fraîcheur en période de canicule.

Constructions exposées au danger hydrologique, surchauffe locale due au mode de construction, pollution agricole des eaux et disparition d'insectes pollinisateurs en l'absence de bandes tampons suffisantes, le catalogue des déficits actuels est long. Une palette de solutions existe pour combler ces lacunes et des réalisations communales prometteuses commencent à apparaître avec l'appui du Service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP): rétablir un lit torrentiel ou fluvial

de capacité sûre, aménager des berges naturelles et boisées, en pente douce, aux ombrages fleurissants, favorables à la mobilité douce et à la détente (*voir photos*). Sans oublier que les affluents des vallées glaciaires sont aussi des climatiseurs de plaine. Rebranchons-les!

D'autre part les cours d'eau constituent une source de matière première de proximité à valoriser dans le respect des normes et sites de prélèvement: sable, gravier, hydroélectricité, eau d'irrigation. La revitalisation des cours d'eau endurcis est un complément idéal à la simple protection contre les crues. Elle instaure une cohabitation plus harmonieuse avec les activités humaines. En phase avec la Stratégie Eau du canton et les engagements politiques du Conseil d'Etat dans le développement durable, l'initiative des communes en matière de revitalisation est attendue. Grâce à une planification cantonale dédiée, la Confédération peut débloquer d'importants moyens financiers à ces fins. Le SFCEP se tient à disposition des communes pour les soutenir dans l'élaboration de solutions adéquates. L'espace amenuisé de nos rivières n'est pas une fatalité. Agir ensemble est une nécessité pour rétablir les fonctionnalités de nos cours d'eau.